

La vie paroissiale à Pesmes dans l'entre-deux-guerres.

Peu de Pesmois détiennent des exemplaires du bulletin paroissial local et il est extrêmement difficile de reconstituer cette presse depuis son origine. Quelques familles conservent précieusement ces « reliques » qui permettent de rétablir pour partie les premiers pas de la communication écrite et régulière du curé à ses paroissiens. Le recueil de cette petite « mine », bien que défraîchie par le temps, a toute une histoire à nous raconter...



Un des premiers numéros (Février 1929) imprimé à Besançon avec la coquille « Sauvigny ».

L'abbé Charles Ballot (1882- 1931) est semble-t-il l'initiateur du journal mensuel dont le premier numéro doit dater de novembre 1928. Il s'agit d'une parution éditée à l'Imprimerie Catholique de l'Est à Besançon comprenant 16 pages format A5. Deux photos en couverture l'une de la façade du château et l'autre de l'intérieur de la grande nef de l'église St Hilaire ou du triptyque de la descente de La Croix du peintre Jacques Prévost.

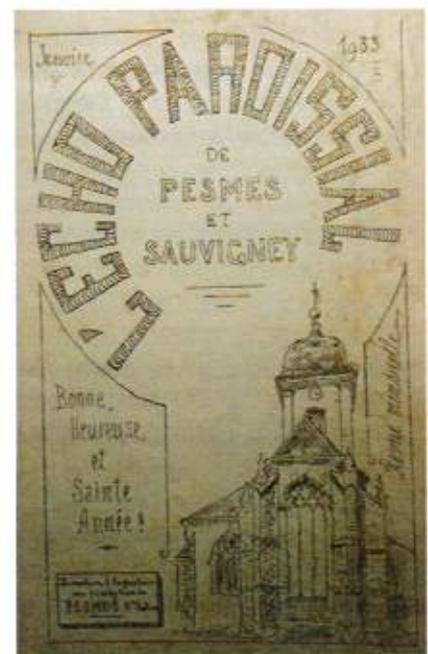
Cette présentation évolue et devient plus locale et artisanale en janvier 1933; la duplication se réalise vraisemblablement dans les locaux du presbytère par le procédé de « limographie » reproduisant à partir d'un système de « stencil » une écriture manuelle pour donner exclusivement des informations paroissiales. Chaque mois la couverture présente une illustration Pesmoise ou du village de Sauvigny différente et dessinée par l'auteur lui-même.

Le mensuel reprend une forme imprimée au début de l'année 1939. Cette nouvelle édition diocésaine de 16 pages consacre les 4 premières à notre paroisse (impression imprimerie de l'Est à Besançon).

Avertissement!

Avant de plonger dans la lecture de ces documents et pour éviter toute appréciation erronée ou excessive il convient de rappeler le contexte social, culturel, politique et économique très compliqué de cette période de l'histoire de notre pays... Sans parler du poids plus que millénaire de la religion catholique, de son organisation et de sa place dans la société française.

On vient tout juste de « traiter » la question de la laïcité et de « survivre » à la loi de séparation (1905) tout comme au terrible épisode des inventaires des biens de l'Eglise (1906)... L'effroyable guerre mondiale dont on connaît les inestimables dégâts et les conséquences désastreuses marque encore les esprits. Le traumatisme est tel que chacun éprouve le besoin de rompre avec ces temps de malheurs. La reconstruction appelle à une économie dynamique, mais l'équilibre social commence à s'étioler avec la forte pénétration des idées nouvelles comme celles du marxisme que révèlent une soif de changement. Avec un temps d'avance la ville impose sa culture des « années folles » qui remet en cause les acquis et libéralise les mœurs. Cette période inédite s'achève avec la crise de 1929 et ses contrecoups sur notre vieux



Le premier numéro réalisé totalement au presbytère.

continent et au delà. Les années 30 ouvrent sur des épisodes plus tendus, voire violents entre le Cartel des gauches et le Bloc National... Chacun affirme ses convictions, celles du maintien de la tradition qui voit naître l'Action Française ou celles toutes révolutionnaires et bolchéviques... une histoire mouvementée de blancs contre les rouges!

Puis la chute de l'activité économique cristallise les rancoeurs et provoque l'émergence de courants nationalistes. L'espoir de paix s'éloigne face à l'embrasement de nombreux conflits attisés par les dictatures montantes. Le bruit des bottes nazies commence à se faire entendre.

Malgré ce contexte explosif l'Eglise garde une place essentielle dans l'évolution de la société et de son rapport à la religion. Elle rythme encore majoritairement la vie familiale et villageoise. Mais ce « bel » ordre des choses commence à se fissurer face aux idées nouvelles et à l'âpreté des vents de liberté voire libertaires entraînant un discours de réaction souvent contre productif...

A Pesmes le curé et les responsables de la paroisse comprennent rapidement, en lien avec les responsables diocésains, la nécessité d'une communication directe par la publication d'un mensuel chrétien d'information. Il convient de préciser ici que les lecteurs pesmois de l'époque se partagent entre La presse de Gray, l'Indépendant et le Comtois toujours prompts à dégainer et à en découdre avec virulence sur tous les sujets, surtout politiques... Ainsi la voix de l'Eglise peut entrer dans presque tous les foyers tout en distillant (et ce n'est pas neutre) naissances, mariages et nécrologie, sans oublier baptêmes, communions et autres petites informations diverses.

Ainsi sont jetées les bases d'une première chronique locale régulière ouverte, distribuée et lue dans la quasi totalité des foyers.

L'édito donne le ton... et marque le temps

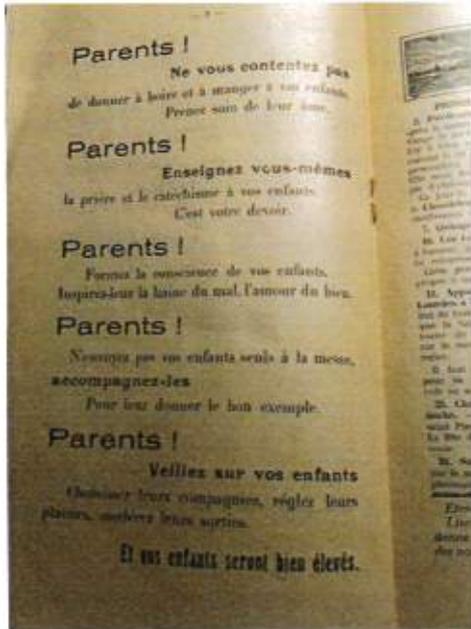
Comme toute parution, chaque numéro ouvre par le mot d'introduction rédigé par le curé lui-même. Le ton est ainsi donné, sorte de ligne éditoriale dans le but de marquer les esprits (il s'agit d'un journal confessionnel) et de rappeler sinon la règle, au moins l'interprétation que l'on peut lui donner par des mots adaptés afin d'affirmer clairement l'intention spirituelle. Le discours toujours ferme est proclamé avec rigueur, souvent comme une leçon moralisatrice.

C'est le cas lorsqu'il s'adresse à la « Jeunesse dévergondée » relevant de maux évidents puisque : *« La société va à l'abîme; c'est incontestable.... La pudeur n'est plus qu'un mot: Aujourd'hui, chez combien de jeunes gens qui s'efféminent, chez combien de jeunes filles qui au prix de leur vertu, se garçonnisent, la pudeur garde-t-elle encore sa beauté et son parfum?... même si ce temps nous ramène au paganisme, avec toutes ses hontes, on ne recule devant aucun danger. Les parents n'y voient rien, ils acceptent tout, quand ils ne lancent pas eux-mêmes leurs enfants dans le criminel mouvement pour les plus vaines raisons. L'affreuse formule: On veut tout voir, tout entendre, tout lire, fréquenter n'importe qui, aller n'importe où, tout se permettre. Avec une telle mentalité, jusqu'à quand restera-t-elle intacte, la tendre fleur de la virginité, chez ces coquettes -tentations vivantes- qui n'ont d'autre souci que de se déshabiller à la dernière mode, de savoir si les manches de leurs robes sont assez courtes -c'est à dire qu'elles n'existent plus- et si les bas qui couvrent!!! leurs jambes sont assez transparents. C'est la boue qui monte: La fleur de la virginité ne s'épanouit point dans la fange et c'est tout autre chose qui germera dans ces âmes entachées et souillées à plaisir par les mauvaises lectures, les compagnies perverses, les plaisirs corrupteurs. Que deviennent nos pauvres adolescents au coeur neuf, en sortant de certains lieux et de certaines nuits, où sont admises les pires promiscuités. Regardez leurs yeux voilés, leur sourire bestial, leur teint blafard... vous conclurez... » (nous sommes en mai 1929).*

La brutalité du propos exprime à elle seule la vision quasi apocalyptique de l'ecclésiastique visiblement effrayé par une telle évolution de la nouvelle génération.

Plus loin il revient sur les véritables bases de ce malaise social: *« La famille d'hier et d'aujourd'hui » : « Autrefois l'idée de Dieu inspirait, dominait et sanctifiait tout. On appelait le prêtre pour bénir la maison nouvelle, on faisait bénir le vêtement neuf des grandes circonstances: la robe blanche du nouveau-né, le voile de la jeune fille, la croix d'argent du petit garçon, la couronne de la fiancée... C'était une joie... Les champs, les animaux, les fermes avaient aussi leur bénédiction. N'étaient-ils pas exposés aux fléaux, aux accidents, aux épidémies? Chaque famille plantait dans les champs les petites croix bénies à la messe de l'invention de la sainte Croix.*

Chaque famille si pauvre fût-elle, avait son petit autel domestique, et c'est là devant le Crucifix, l'image de la sainte Vierge et des saints Patrons, tout près du rameau et du cierge bénits que se faisait tous les soirs la prière en commun. Aujourd'hui... Faites-vous encore à Dieu, à la religion, au prêtre, la part grande et belle, toute la part de vos aïeux? Oh comme il est vide, sans sourires et sans fleur, le foyer qui n'est pas chrétien, et plaise à Dieu qu'il vous soit inconnu toujours! » (toujours mai 1929).



Des messages clairement présentés...

Dans un tout autre registre l'abbé Ballot s'interroge avec gravité sur l'évolution démographique et économique du secteur et s'alarme à propos des conséquences de l'exode rural et des risques encourus par ceux qui choisissent un avenir à la ville: « Il y a cent ans (1830) Pesmes et Sauvigney constituaient une seule paroisse administrée par un curé et un vicaire résidant au chef lieu... et la population était double, la vie plus intense: 1830 à Pesmes: 62 baptêmes, 18 mariages, 40 décès, à Sauvigney 10 baptêmes, 3 mariages et 9 décès. En 1930 10 baptêmes, 9 mariages et 10 décès à Pesmes, pas de baptême, 2 mariages et 5 décès à Sauvigney. Lamentable constatation: en un siècle et spécialement depuis 30 ans, nos populations rurales ont diminué en des proportions étrangement inquiétantes et semblent condamnées, à bref délai, à disparaître complètement. L'émigration vers la ville où l'on croit trouver le bonheur et la vraie vie, alors qu'on y rencontre top souvent: misère, maladie, infirmité prématurée, est une des causes de la diminution du chiffre de nos populations ».

A l'arrivée de l'abbé Peltier (1932) les élections animent le débat et le prêtre ne manque pas d'apporter immédiatement ses recommandations appuyées: « Electeurs, Attention... Un catholique met au dessus de tout et en première ligne: Les droits de Dieu, les intérêts de la Religion; la liberté de conscience... ». Ce temps démocratique passé, reviennent les thèmes abordant le dogme et la règle. Ils se succèdent au gré des éditions et de l'année liturgique comme « La Pénitence et la Mortification » (mars 1935) la « Réflexion sur la Mort » et « le sens de la Toussaint » (novembre 1937) ou abordent la valorisation patriotique de la place nouvelle de « La Fête des Mères »... (avril 1939).

Le message politique ne présente aucune ambiguïté: « la bataille contre le marxisme athée et le nazisme anti-chrétien constituait une entreprise lourde de conséquences... Pas d'illusion !... Si les peuples, et les français en particulier, sont aujourd'hui aux prises avec d'inextricables difficultés et en face d'une guerre toujours possible, c'est parce qu'ils n'ont pas voulu et ne veulent pas tenir compte des grands principes sociaux rappelés par les papes Léon XIII et Pie XI ». L'actualité et les craintes grandissantes venues d'outre Rhin n'échappent évidemment pas à notre rédacteur dont la préoccupation change et qui, dès décembre 1937 lance un vigoureux « Appel à la Paix... entre les nations et les classes sociales... » et devant la montée des périls, Il implore les chrétiens à invoquer: « Jésus Roi Pacifique donnez au monde une paix durable et solide ».

Le message de septembre 1939 prend une dimension différente, tragique, portant tout le poids des douleurs et de la peine, celle de « l'Épreuve! »: « Tous nous nous obstinons à espérer que la catastrophe n'arriverait pas. Nous savons maintenant qu'il y a sur la terre un homme avec lequel il est impossible de s'entendre parce que son orgueil est incommensurable.... La Providence peut mettre la raison dans l'esprit d'un fou. Nous lui demandons tous de faire que s'établisse sur la terre une paix durable fondée sur la justice et la charité, sur un retour de la morale chrétienne inspirant les rapports des peuples et des hommes entre eux... ». Il appelle au lien permanent avec ceux qui défendent la patrie: « La prière est un moyen de rester en communication avec tous nos chers soldats... Nos soldats sont prêts à faire courageusement leur devoir.... Dans certaines familles les bras qui sont partis laissent à ceux qui restent un labeur écrasant. Nous sommes

solidaires les uns des autres. Nous saurons nous entraider et mettrons résolument tout égoïsme de côté. Et puis nous garderons notre moral excellent. Il y a longtemps que la guerre des nerfs est commencée, elle continue. Nous la ferons aussi longtemps qu'il faudra. Courage et confiance ».

Le discours ne varie pas, il se veut rassembleur et donne un sens religieux au combat: « *On ne saurait trop répéter à nos soldats que la cause qu'ils défendent est juste, qu'ils sont partis pour défendre le faible contre la force brutale, que le chef de la nation ennemie est un persécuteur de l'Eglise et s'est allié avec celui qui est le chef des sans-Dieu. Vous défendez la civilisation, vous formez de vos poitrines un rempart contre la barbarie... ».*

Le conflit ne tarde pas à nécessiter le recrutement de tous les hommes et les membres du clergé ne sont évidemment pas épargnés par cet appel. Comme pour toutes les religions, l'exercice du culte se trouve souvent réduit au strict minimum, les offices deviennent moins nombreux même si la dévotion des fidèles reste entière.

Depuis son affectation l'Abbé Peltier mobilisé sur le front du nord-est dès l'automne 1939 s'inquiète de la marche de l'Eglise à Pesmes et garde le contact avec ses paroissiens en les informant du dispositif mis en place : « *C'est revêtu de l'uniforme militaire que votre curé écrit ces lignes. Depuis le vendredi 23 février il a repris l'équipement laissé il y a plus de vingt ans... Tout a été prévu pour que la vie paroissiale ait le moins possible à souffrir de ce nouvel état de choses. Grâce à l'amabilité du Révérendissime Père Abbé d'Accey, le R P Bernard vient chaque dimanche chanter la messe à Pesmes à 10 heures. En raison du peu de distance qui sépare Sauvigney de la ville voisine, l'assistance à la messe dominicale sera facile à tous. Des dévouements nombreux ont permis la continuation des catéchismes. Les parents et les voisins charitables veillent avec sollicitude sur les malades et sauront avertir à temps M le curé de Mutigney où MM les abbés Guilloz à Broye (Le curé de Mutigney est nommé provisoirement vicaire-substitut pour les paroisses de Pesmes et de Sauvigney). Plusieurs démarches entreprises pour trouver un confrère qui viendrait s'installer au presbytère de Pesmes n'ont pas abouti... » Il n'évoque à aucun moment la situation ou son propre vécu sur le champ des opérations militaires. Au contraire il en appelle à l'attention permanente et à la solidarité des chrétiens de son village: « *Soyez fidèles aux réunions à l'église que vous continuez même en l'absence du prêtre... Continuons à rester unis par la prière, et souvenons-nous plus spécialement devant Dieu, de nos soldats, des enfants, de la jeunesse, des malades et de tous ceux pour lesquels la guerre a occasionné un surcroît de fatigues et de souffrances. Votre Curé ».*(mars 1940).*

Les paroissiens ne seront pas privés très longtemps de leur prêtre (les courriers se sont probablement croisés) puisque le nouveau curé-doyen, l'abbé Arthur Bourdin, nommé dès décembre 1939 s'installera à Pesmes dans les semaines qui suivront.

Le même numéro complété par des rédacteurs divers développe une suite d'articles très engagés au plan politique soit pour dénoncer en clamant « *Non , Monsieur Goebbels »*, ou signaler la propagande mensongère du « *Judas de Stuttgart »* à propos de la déstabilisation des familles françaises soit pour désigner les « *Profiteurs de guerre »* ou encore pour illustrer par une bande dessinée « *les faux calculs de Hitler »* et la manière dont « *les Alliés sauront résoudre le vrai problème »*... L'accueil des « *Réfugiés »*, « *Consignes chrétiennes et Marché noir »* (mars 1942) constituent aussi des thèmes très sérieusement rappelés aux lecteurs en ces temps sombres de guerre et les risques de dérives qu'elle peut entraîner.

C'est à compter de ce numéro et faute de prêtre pour en assurer la rédaction que notre information paroissiale sur ces temps difficiles cessera. Il faudra attendre octobre 1956 et l'arrivée de l'abbé Hippolyte Tournier pour assister à la renaissance du bulletin. Il s'agira d'une édition du « *Bulletin paroissial de l'Est »* comprenant une chronique locale dédiée à la grande paroisse de Pesmes, Sauvigney, Chevigney et la Grande Résie. La suite de l'histoire à écrire.

Une Action Catholique dynamique

Le Bulletin rapporte périodiquement l'activité des mouvements locaux parfaitement structurés au plan communal et cantonal dans le cadre du Cercle Catholique. Il y a les hommes, (une bonne trentaine pour Pesmes et plus d'une centaine pour le canton) qui participent régulièrement à des rencontres de réflexion destinées à débattre, avec un regard évangélique, de thématiques innovantes ou d'actualité économique et sociale comme cette description détaillée de mars 1929

le relate: « Notre réunion cantonale a eut lieu le 3 février. Nous avions bien quelques craintes que le succès en fut compromis en raison du froid excessif et du mauvais état des chemins. Dès 10h00 les paroissiens des villages les plus éloignés sont arrivés... Thème de l'orateur: l'amour du prochain qui permet d'aborder le sujet des **assurances sociales** nous indiquant clairement que si nous accueillons ces organisations avec indifférence et mépris, elles deviendront fatalement des armes nouvelles contre nous, entre les mains de nos ennemis.

Le soir le prédicateur revient sur la grave question de la formation, non sans en avoir dévoilé « les dangers, de **l'école unique** contre laquelle tous les Français doivent lutter.

Et de conclure sur une autre question brûlante « nous ne pouvons taire le rapport du curé de Chaumerenne sur **la presse** et nous avons compris tous les méfaits du journal impie et même indifférent ou neutre et combien nous devons apporter nos soins à développer, à répandre la bonne presse autour de nous » sans oublier, pour la petite histoire, « nos remerciements à M. Rivière (Hotel de l'Aigle d'Or) qui moyennant un prix des plus modestes nous a servi un déjeuner copieux et fort bien préparé ».

Inutile de souligner le ton offensif et pour le moins convaincant du propos sur les points de vue développés et l'esprit « de combat social » qu'ils impliquent! Le détour par un journal (plus généraliste) tel que La Presse de Gray par la diffusion d'un communiqué paroissial permet de bien sentir la rudesse politique du moment dans nos villages : « Nous prions instamment tous les vrais catholiques du canton de bien vouloir répondre à notre appel et de venir nombreux à cette réunion. Plus que jamais, nous devons nous grouper, coordonner nos efforts et entendre de nos chefs les avis, les conseils et les ordres, de manière à ce qu'en suivant les directives qu'ils nous transmettront, nous combattions le bon combat contre ceux, qui par leurs lois infâmes veulent la déchristianisation de notre infortuné pays... » (La Presse de Gray – 2 Février 1929). C'est le sentiment qui anime les nombreux hommes du canton partis du 23 au 26 mars 1933 participer au congrès eucharistique de Gray pour écouter la parole démonstrative d'un certain chanoine Kir.

Même son de cloches et engagement tout aussi volontaire du côté des femmes réunies pour des séances de réflexion ou des conférences comme pendant cet hiver 1929 au cours duquel: « Mlle HUVET, déléguée par le siège central de Paris, donnait à PESMES une conférence aux ligueuses, venues en grand nombre pour entendre sa parole prenante, d'une rare éloquence, joignant à une simplicité qui attire et captive une clarté et une précision dans le développement de son discours qui permettent de la suivre, sans aucune fatigue, elle sut, pendant plus d'une heure, rappeler aux dames qui l'écoutaient leurs devoirs pressants, en face de tous les efforts concertés par les partis révolutionnaires qui luttent avec tant d'acharnement pour déchristianiser notre pays.

Il n'est pas douteux que chacune de nos ligueuses, et surtout nos dizainières (groupe de prière du Rosaire ou chapelet) sente la nécessité de travailler à augmenter le nombre des ligueuses, à répandre autour d'elles, le journal qui éclaire et réfute les arguments misérables des ennemis du pays pour que cette nombreuse association devenue une véritable force, puisse s'opposer aux lois scélérates, dirigées contre la société et la religion ».

Cette organisation paroissiale bien charpentée concerne aussi les enfants et les adolescents. C'est d'abord l'apprentissage du catéchisme puis toutes les semaines dans le cadre des activités organisées par le patronage qui devient la première association de jeunes pesmois: « Le dimanche 13 janvier (1929) le cercle catholique de Pesmes, pour la première fois, ouvrait les portes de la salle de son patronage (l'ancienne « Ecole Libre » appelée également « ancienne Comédie » située rue des Châteaux), inaugurée la veille, à un public impatient de voir et d'entendre les jeunes acteurs. Disons le sans ambages, ni aucune exagération, la soirée eut un plein succès, tout à l'éloge des artistes mais aussi révélant de façon saisissante le talent incontestable et le dévouement inlassable de notre très aimable et très dévoué pasteur... nous nous réjouissons à la pensée que notre petite bourgade, si décriée par ceux qui ne la connaissent pas, ou sont jaloux de nos succès, nous aurons dorénavant de bonnes soirées que nos jeunes gens, en interprétant au théâtre les oeuvres d'où se dégagent pour l'édification des spectateurs des leçons de saine morale, d'honneur et de patriotisme. » Les représentations se poursuivent tout au long de la période hivernale et constituent, sans compter les parties de cartes disputées dans les nombreux cafés, et quelques séances de cinématographe produites dans la salle des Mercier rue Gollut, un des seuls divertissements offerts à la population.



L'annonce des soirées théâtrales de l'hiver 1933

Les recettes générées par ces activités très suivies et appréciées permettent d'organiser des sorties de découverte comme en juillet 1933, « *messieurs Douat, Ferrut, Lisberney et Obriot conduisent dans leurs propres véhicules une douzaine de jeunes pour un périple de 500 km dans la journée* ». Ils découvrent « *la Suisse autour du lac Lemman par Lausanne, Vevey, Chillon et son château, Evian, Thonon, Genève et retour par le col de la Faucille* ». L'année suivante 10 jeunes du patronage partent « *avec la Renault de Roger Athias et la 202 de M. le curé 10 jours pour un tour de France. La vallée du Rhône les conduit à Lourdes pour un pèlerinage puis le retour s'effectue par Bordeaux et les châteaux de la Loire!* ».

Parmi les personnalités marquantes de l'engagement paroissial il convient de souligner le rôle de M. Joseph Darlin ancien et dernier tanneur pesmois résidant place du Pont. Il s'éteindra en mai 1933 laissant une belle image décrite ainsi par la presse: « *La disparition de cet homme de bien laissera un grand vide dans sa famille, dans son pays et dans le cœur de tous ses amis. Un nombreux clergé tint à rendre un pieux hommage à ce chrétien si convaincu et exemplaire. Au cimetière, M. le commandant Douat, successeur de M. Darlin,*

prononça un discours soulignant tous les actes de son existence si active et laborieuse qui ont toujours été en harmonie parfaite avec des sentiments d'honnêteté, de bonté et de charité inspirés par l'ardente foi qui l'animait. A ces qualités du cœur, s'unissait son intelligence claire et vive ».

Outre la vitalité de ces mouvements et l'engagement de ses membres dont on comprend l'esprit de résistance, la participation et l'implication des femmes revêt une importance irremplaçable. Elles s'investissent avant tout dans la transmission de la foi par le catéchisme et ceci en lien avec le curé. La préparation de la kermesse repose en grande partie sur le travail permanent des dames. Leur rôle se poursuit en particulier dans l'entretien de l'église, l'animation des offices par une chorale fournie et alerte.

Un rythme liturgique soutenu

Le fort développement des mouvements entraîne une fréquentation assidue aux offices dominicaux même si les enfants du catéchisme sont parfois rappelés à l'ordre car « *leur absence diminue la note mensuelle* » (octobre 1933). En effet les bancs situés dans le chœur accueillent les filles à droite, les garçons à gauche, « *appelés* » individuellement avant le début de l'office et encadrés par leurs catéchistes elles-mêmes.

Pour la messe de Minuit l'église « *chauffée par deux fourneaux* » est bondée et le curé recommande « *d'arriver à l'heure pour que l'on entende pas la porte pendant tout le chant des Matines...* ». Les grandes fêtes connaissent une forte affluence. La célébration de **Pâques**, moment clef de la chrétienté, est toujours pratiquée avec la plus grande dévotion, depuis le dimanche des Rameaux et la bénédiction attendue des buis comme le jeune du Vendredi Saint... « *Les offices de la semaine sainte puis de Pâques ont été très suivis et pour la messe de la Résurrection beaucoup d'hommes durent rester debout au bas de la nef* » (mai 1933). « *Le nombre de communions atteint presque 150!* » (à une époque où pour accéder à l'eucharistie les règles de jeûne et de respect de la confession sont intransigeantes) . « *La prière de Carême, tous les soirs à 5h30, sauf le samedi a regroupé en moyenne 50 personnes* ».

On note même une très forte affluence aux messes dominicales en période de vacances, jusqu'à constater que « *l'église était juste assez grande...* ».

Toutes ces célébrations bénéficient de l'accompagnement dynamique d'une chorale, **le chœur de chant**, dirigé par Mademoiselle Julien accompagnée à l'harmonium par Madame Athias. Ce groupe indispensable à l'animation des cérémonies se retrouve toutes les semaines pour préparer les cantiques des offices suivants. Chaque année le curé, en guise de récompense organise à

l'attention de ces dévouées chanteuses une sortie conviviale comme en août 1933 au pèlerinage de ND du Haut à Ronchamp: « *gentille promenade en auto et le soir diner en commun à la lueur des phares sur la route de Gy* ».

Le calendrier liturgique se trouve particulièrement riche car aux grandes fêtes succèdent des célébrations spécifiques : « **la St Vincent** », ancienne tradition locale rassemble les vigneronnes pesmoises encore au nombre d'une demi douzaine de professionnels auxquels s'ajoutent de nombreux propriétaires attachés à la production de leur consommation domestique de « *piquette* ». L'office se conclut sous le porche ou le parvis par une longue dégustation de vins du terroir. Ensuite « *Comme tous les ans les vigneronnes de Pesmes ont fêté leur Saint Patron bien pieusement le matin à l'église et bien gaiement l'après midi chez M. Barthoulier qui offrait le pain bénit cette année* » (mars 1932).

La fête de **sainte Cécile** procure à la fanfare constituée d'une bonne vingtaine de musiciens dirigés par le chef Bouvier, l'honneur de faire vibrer les voûtes de St Hilaire et tout au long de son existence (1910 - dissoute en 1933) de participer entre autres aux animations religieuses.

Pour la célébration de **Saint Éloi**, en décembre, ce sont les forgerons, lamineurs, polisseurs et autres ouvriers des Forges (environ une cinquantaine) qui avec les paroissiens emplissent l'église pour une messe solennelle à l'attention de ceux qui assurent la notoriété de l'outillage pesmois. L'office se poursuit invariablement par un solide vin d'honneur offert par le M. Douat le patron de l'usine. Certaines années le personnel a droit à une collation toujours bien arrosée.

En juin, **la Fête Dieu** anime les rues du bourg sillonnées par d'importantes processions jusqu'au reposoir construit chaque année dans un lieu différent. En 1932 il est érigé « *aux promenades* » et la procession du St Sacrement portée solennellement par le prêtre abrité par un imposant dais soutenu par quatre hommes. Les rues ont été nettoyées, les maisons fleuries et pavoisées, de proche en proche les jeunes filles vêtues de robes blanches parsèment de pétales de fleurs le chemin du cortège précédé par deux colonnes d'enfants de chœur habillés de leurs aubes rouges recouvertes du surplis immaculé finement brodé. La chorale par ses « *Avé* » et autres cantiques apporte sa dimension musicale au cortège.

Le scénario de **l'Assomption** (15 août) présente de grandes similitudes pour parcourir les rues du village en passant par la chapelle de Notre Dame de la Roche et ses escaliers. « *Cette année (1937) la cérémonie a été encore mieux suivie, La tête de la procession quittait le sommet de la Grande Rue que la fin sortait à peine de l'église* ». La petite chapelle devant laquelle des bancs scellés à la paroi rocheuse accueille les fidèles tous les soirs du mois de Marie (mai) ou à l'occasion des « *neuvaines* » pour la récitation du chapelet « *suivi par beaucoup de monde et bien pieusement* » d'autant que « *La chapelle vient d'être remise en état et embellie grâce à la caisse de la Conférence des Dames et à la générosité de Madame Wiltz d'Auxonne qui a pris la moitié des frais à sa charge* » (juillet 1933).

Malgré un contexte politique toujours tendu, la paroisse participe avec les autres représentants de la commune aux commémorations civiles: « **le 11 novembre** a été magnifiquement fêté, l'office religieux fut une belle manifestation de foi et de patriotisme. La Municipalité représentée par cinq de ses membres, la fanfare a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. Le solo de clarinette à l'offertoire a révélé le brio d'un artiste d'une virtuosité peu commune (le nouveau chef de la fanfare). Ensuite au monument la foule était impatiente d'entendre le lieutenant Morot nouveau président des AC. Les jeunes filles du chœur de chant et les enfants des écoles ont exécuté à merveille plusieurs morceaux en l'honneur de nos héros. Le lieutenant des pompiers a fait manoeuvrer sa compagnie avec un ensemble parfait ». (décembre 1930).

Parmi les grands rendez-vous paroissiaux le dimanche de la Pentecôte rassemble les familles pour la célébration de **la communion solennelle** de leurs enfants. L'office réunit les jeunes de Pesmes et de Sauvigney au nombre moyen d'une quinzaine auxquels s'ajoute une dizaine de



L'«Écho Paroissial» version 1939

« renouvelants ». Les quelques jours précédents une « retraite » animée par un prêtre extérieur a permis de préparer les jeunes à leur engagement religieux. Le jour de la fête les enfants se retrouvent au presbytère pour une procession pour rejoindre l'église. Les filles ont revêtu une belle aube blanche tandis que les garçons en costume sombre portent sur l'avant bras gauche le brassard, constitué d'un large noeud de soie immaculée. La fête religieuse se poursuit en général par un repas familial rassemblant largement la famille, parrain et marraine qui ne manquent pas d'offrir le missel de circonstance ou tout autre cadeau à caractère religieux. Une partie des convives devra quitter la table pour clore la journée par l'office des vêpres.



La quarantaine de communicants de 1943 sur le parvis de l'église

Quelques années auparavant ces mêmes enfants ont validé leurs premières années de catéchisme par la célébration à l'occasion de la messe de Minuit de la **Première communion** qui ouvre pour la première fois, au cours de la messe, l'accès à l'eucharistie c'est à dire au partage de la communion sous la forme de l'hostie consacrée par le prêtre.

Plus tard l'évêché organise dans chaque doyenné la cérémonie de la **Confirmation** dont le but est de conforter la foi des jeunes chrétiens comme : « le 14 mai 1935 le cardinal Binet est venu imposer les mains sur 125 confirmands, pour la moitié du canton, et les marquer le l'Esprit-Saint » accompagnés selon l'usage du traditionnel léger soufflet, souvenir généralement le plus vivace de ce sacrement...

Dans le même but de raviver la foi de l'ensemble de la communauté villageoise, une **mission paroissiale** est périodiquement préparée pour une quinzaine de jours. L'évènement se produit très rarement puisque la mission pastorale de cette année 1934 fait suite à celles réalisées aux alentours de 1850 et de 1900. Elle est ponctuée de contacts individuels, de conférences, d'offices prêchés par au moins deux prédicateurs en résidence. Il s'agit d'un temps fort préparé soigneusement par le curé et l'ensemble des mouvements qui en assurent plus de trois mois à l'avance une sérieuse promotion. A l'issue de la Mission du 7 au 21 janvier 1934 le curé se réjouit du succès de ce temps spécial pour la communauté chrétienne: « *Deo gratias la mission est finie... grâce à Dieu vous avez répondu en masse, l'église était presque trop petite, certains jours vous étiez assez serrés. 1100 communions ont été distribuées pendant les offices de cette mission* ».

Parmi les autres gestes traditionnels liés aux offices on se doit d'évoquer le **pain bénit**. Cette pratique de la messe du dimanche amène chaque famille selon un ordre déterminé et rappelé

dans le numéro du bulletin pour la période à venir à offrir le pain qui permet une sorte de communion de l'ensemble de l'assemblée. Le rite est simple. Au moment de l'offertoire le prêtre bénit les pains devant un enfant représentant la famille « offrante ». Le sacristain le découpe ensuite en petits cubes qu'il distribue dans chaque banc après la communion. La tradition est appréciée. On rapporte des morceaux à ceux qui n'ont pu assister à l'office et on le mange respectueusement après avoir fait un grand signe de croix. Pour les grandes fêtes la brioche remplace le pain... et cerise sur le gâteau ou revers de la médaille les membres de la famille offrante sont conviés le samedi précédent au balayage de l'église (juillet 1939).

Le pain de Pâques est une forme particulière de cette tradition d'universalité du partage. Le jour du Jeudi Saint le prêtre bénit des pains azymes gaufrés représentant des scènes de la passion et de la résurrection du Christ. Ils sont ensuite distribués dans toutes les maisons du village. Les enfants de choeurs armés de leur panier sont chargés de cette opération et ramènent à la cure les dons reçus, souvent des oeufs et de l'argent.

Un fonctionnement bien huilé

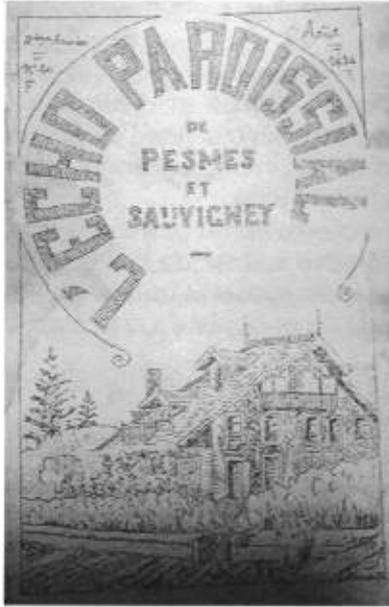
La vie de l'Eglise repose aussi sur des nécessités matérielles clairement et régulièrement exposées dans les pages du journal. Un groupe de laïcs se charge d'ailleurs de gérer « les affaires » dans le cadre du Conseil Paroissial qui a succédé au Conseil de Fabrique supprimé au moment de la loi de Séparation. M Joseph Darlin également conseiller Municipal dirige cette instance économique tout comme la Ligue des Catholiques du canton jusqu'à son décès, comme nous l'avons noté, survenu en juin 1933. Outre les quêtes dominicales les recettes se composent sûrement de dons toujours aléatoires mais structurellement du denier du culte, des bénéfices de la kermesse organisée tous les étés. Certains travaux relatifs à l'église et son mobilier sont effectués sur la base de ces recettes et de souscriptions complémentaires.

Le denier permet la prise en charge des frais quotidiens du prêtre, il s'agit de dons que le pasteur démarche lui-même auprès de toutes les familles de Pesmes et de Sauvigney. Il frappe à toutes les portes et prend le temps de rencontrer tous les habitants au moins une fois par an. En novembre 1932 le bulletin rend compte : *« le curé a terminé sa visite pastorale pour recueillir auprès de chaque famille le Denier du culte. Partout l'accueil est le plus sympathique. Merci pour la générosité de tous »*. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément comme en août 1934 quand le curé se fait menaçant à l'encontre des « non-souscripteurs » au denier : *« aucun honneur pour les mariages et sépultures... il n'y aura pas de catafalque mais de simples tréteaux,... l'autel n'aura que deux cierges et non quatre... et les sonneries seront réduites ... »*. Malgré ces péripéties plutôt sévères mais ponctuelles, la recette est versée au diocèse dont la caisse restitue à chacun des prêtres un traitement annuel (période 1923 - 1932) de 3400 francs soit la valeur de 5 à 6 mois du salaire moyen d'un manoeuvre de province. Comme dans la plupart des paroisses le presbytère, propriété de la commune, fait l'objet d'un bail souvent avantageux qui pourra, comme on le verra plus tard, donner lieu à un réel conflit entre bailleur et locataire!

Les quêtes sont destinées à financer les frais d'entretien comme « la quête de la messe de minuit pour l'achat nécessaire au chauffage de l'église soit un total de 480 fr. suffisant pour « rentrer dans nos débours » (février 1931) ou l'indemnisation du sacristain et de l'organiste, à partir de 1933, tout comme divers travaux plus conséquents.

La kermesse se prépare dès la fin de l'année comme le souligne le curé : *« Merci aux dames dévouées et charitables de la paroisse qui ont, pendant tout l'hiver préparé les broderies fines et travaux manuels de tout genre destinés à être vendus au profit de l'école libre et des oeuvres paroissiales »*. Dans ce rassemblement paroissial très apprécié et dont le succès perdure « On trouve le comptoir à pâtisseries, la vente de basse cour.. en dehors de l'utile vous aurez l'agréable divertissement de toute sorte, théâtre enfantin... qui nous ont charmé par leur grâce et leurs jolis costumes »...

La fête se déroule en août « dans les cours du château Rouillaux » jusqu'en 1934 pour se tenir ensuite « dans le cadre splendide du Clos St Roch ouvert par M Guichard dans sa bonté habituelle. Deux artistes dramatiques de Paris, M Roland Wald et Mme Suzanne Rolland en vacances au clos prêteront leur gracieux concours et nous donneront « la paix chez soi » de



La couverture d'août 1934 représente le « clos St Roch » nouveau terrain de la kermesse

Courteline, comédie en 1 acte ». (M. Xavier Guichard n'est autre que le préfet de police de Paris auteur de l'arrestation du bandit Jules Bonnot chef de la célèbre bande éponyme).

En 1939 dans le climat que l'on peut imaginer la kermesse a pris une dimension nouvelle : « *vente d'ouvrages des dames, articles de Paris, pâtisseries, gaufres, buffet, loteries et jeux, ... lapins et volailles. Vente de billets de tombola, les lots offerts sont remis au magasin de Mlle Fleisch.* » et le Prêtre de remercier « *la générosité des fidèles, M. X Guichard pour la mise à disposition du Clos St Roch et à M. Demuit de Pontailier pour le haut-parleur perfectionné prêté et installé gracieusement* ». La soirée se termine par une séance théâtrale sur la scène dressée sous les grands arbres de la propriété.

Les souscriptions sont presque « monnaie courante » pour assurer les réparations ou le maintien des mobiliers ou des équipements de l'église (cloches, orgues ...). L'appel à la générosité des paroissiens porte toujours les fruits attendus, d'autant que la liste des donateurs et la valeur de leurs dons paraît régulièrement dans les pages du bulletin mensuel... Ce procédé d'une redoutable efficacité autorise aussi, dans un climat politique très concurrentiel, les travaux indispensables à la modernisation des salles de l'école libre.

L'incontournable catéchisme

Si le bulletin propose un certain nombre d'informations pratiques telles que, par exemple, la liste des familles « offrantes » du Pain Bénit dominical il affiche évidemment les résultats mensuels des cours d'instruction religieuse. **Le catéchisme** représente en effet une institution incontournable, l'école de formation initiale des jeunes chrétiens. C'est le passage obligé pour accéder aux diverses étapes que constituent la première communion (dite « privée ») puis la communion solennelle, la confirmation et les sacrements. Les parents pour la plupart y inscrivent leurs enfants; seuls quelques uns d'entre eux issus de rares familles athées ou agnostiques ignorent ce cursus traditionnel. Les participations restent importantes, toujours plus de 40 enfants pour les deux paroisses pour en compter, au gré de l'évolution démographique, jusqu'à 68 dont un tiers pour Sauvigny en 1935.

Les cours sont évidemment dispensés par le curé lui-même, tous les matins après la messe de 7h15, selon le niveau des enfants et le jeudi matin pour tous. Il est assisté de femmes catéchistes. Cette organisation provoque quelques inquiétudes et nécessite parfois un rappel clair des enjeux: le prêtre « *se plaint de nombreux manquements dans le suivi du catéchisme : leçons non sues, les enfants ne prient plus à la maison comme à l'église...* » Devant l'ignorance des enfants concernés, leur manque de piété et d'assiduité aux offices, il pose la question directe: « *Y aura-t-il une première communion solennelle ?* » Il donne un « *Suprême et dernier avertissement ... Si à partir du mardi de Pâques les petits garçons et les petites filles qui ont douze ans ne viennent pas à la messe le matin et au catéchisme à onze heures, tous les jours, excepté le lundi et le jeudi, il n'y aura pas de première communion solennelle.... Il est bien entendu que l'assistance à la messe du dimanche et aux vêpres est de toute rigueur.* » (Avril 1931).

Parfois les conditions météorologiques perturbent la tenue des cours : « *...température rigoureuse, de nombreux enfants grippés... impossibilité de donner une liste de noms pour le tableau d'honneur. Félicitations à ceux qui ont bravé le froid et sont venus à la messe chaque matin* ». (mars 1929). Et puis il convient même en cette matière de rappeler souvent les fondamentaux de l'évaluation rationnelle et du référentiel individuel et collectif : « *l'appel de présence est fait à la messe dominicale pour les enfants du catéchisme et les absences diminuent la note*

mensuelle » (sept 1933). En effet, chaque numéro égraine la liste, selon le niveau (grands ou petits), nom et prénom des enfants et leur note respective répartie de 0 à 10 ou 20! On imagine la pression...

Noël arrive comme une heureuse parenthèse, une récompense pour tous les enfants du catéchisme invités à la salle du patronage pour un goûter préparé par les dames, une séance récréative et théâtrale conclue par la tant attendue distribution de cadeaux.

Dans l'église les jeunes garçons assurent le rôle d'**enfants de chœur** (ou servants de messe) selon un ordre précis annoncé en chaire chaque dimanche par le prêtre. Cette fonction contraignante oblige les deux élus à assurer le service à tous les offices de la semaine à 7h15 avant de se rendre à l'école à 8h30. Pour les dimanches et jours de fête les servants sont plus nombreux. Les plus jeunes vêtus de soutanelles rouges et d'un surplis blanc bordé de dentelles, « les pots de fleurs », selon la terminologie des intéressés de l'époque, entourent l'autel. Les grands, du haut de leurs aubes blanches se chargent de l'essentiel: de la sonnette, des burettes et autre encensoir... déterminants dans le déroulement de la liturgie. Les baptêmes sont pour eux comme la cerise sur le gâteau, celle qui autorise à monter au clocher pour carillonner le nouveau baptisé et à recevoir en remerciements le cornet de dragées agrémenté d'une petite piécette. Les mariages sont récompensés par le partage de la menue monnaie contenue dans la quête souvent généreuse pour ce type de valeurs... On ne parlera pas du service moins enthousiasmant de l'accompagnement du prêtre lors des nombreuses veillées et cérémonies d'obsèques.

Les prêtres se succèdent

La paroisse de Pesmes est administrée par le « curé doyen » c'est à dire le responsable et l'animateur du clergé du canton (correspondant au doyenné) dans lequel pratiquement toutes les communes disposent de leur curé résident. Ici le souvenir de l'abbé Eucharis Joly reste bien présent. Pendant 30 ans il a conduit la paroisse et connu la mobilisation comme l'armistice de la grande guerre. Son décès en 1923 tourne une grande page de l'histoire pesmoise. Son successeur le chanoine Joseph Remillet connaîtra un ministère de cinq années dans notre bourg (1923 - 1928). L'abbé Ballot (né en 1882), auquel comme on le sait, nous devons le bulletin paroissial, arrive en 1928 et décède trois ans plus tard, le 11 novembre 1931. Son passage quoique très court aura vraiment marqué la population « *Ses obsèques ont été un triomphe, la fanfare précède le cortège constitué des anciens combattants, M. le Maire, le conseil municipal, les autorités constituées, les délégations, le personnel enseignant, les enfants des écoles, les fonctionnaires, un imposant clergé et une longue suite de fidèles... qui parcourt les rues* ».

Le nouveau curé Régis Peltier, est jeune. Il a 32 ans « *il est doux et bon, c'est un prêtre de talent et de coeur... il est zélé, dévoué à tous* ». Son installation solennelle a lieu le 24 janvier 1932 et la relation de l'évènement par la La Presse de Gray illustre l'ambiance de cette tranche de l'histoire, montre la place du curé dans la vie de la cité et mérite de s'y attarder: « *Dès le grand matin, la petite cité était en mouvement, la vieille église avait revêtu ses habits de fête, et l'on n'attendait plus que le moment d'aller prendre M. le doyen à son presbytère pour le conduire à l'église. A 10 heures, le cortège se forme, les enfants, les confréries, les dames et les hommes. M. le doyen en moquette (camail) apparaît sur le perron du presbytère. Aussitôt, la fanfare municipale fait entendre un de ses plus beaux morceaux. M. l'archiprêtre de Gray salue M. le doyen et le cortège se rend à l'église. A l'entrée, M. le Président du conseil paroissial souhaite la bienvenue à M. le doyen, qui le remercie dans les termes les plus délicats. On entonne le Veni Créator, puis après les versets et oraisons, M. l'archiprêtre de Gray monte en chaire. Il présente M. l'abbé Peltier. Il rappelle sa formation première à Luxeuil et son passage au séminaire de Faverney. Il le montre ensuite jeune soldat, puis sous-officier à la caserne de la Butte à Besançon. Il est ordonné prêtre après ses quatre années de théologie en 1925 et tout de suite nommé chapelain vicaire à la Basilique de Saint Ferjeux. Nommé curé d'Avanne, il transforme la paroisse en peu de temps. Et il arrive à Pesmes dans toute la fraîcheur de la jeunesse, à 31 ans, mais déjà riche d'un grand fonds d'expérience acquise et de vertus sacerdotales. M. l'archiprêtre invite les paroissiens de Pesmes à apporter à leur nouveau pasteur la collaboration la plus empressée. Dans ces temps de déséquilibre moral où les frères ennemis se multiplient, il faut vaincre le mal par le bien. Les cérémonies de l'installation s'accomplissent. A l'évangile, M. le doyen monte en chaire. Il adresse à Pesmes son premier salut. La messe se termine parmi les chants les plus beaux, puis à la sortie*

un cortège se forme pour aller saluer le monument des morts de la guerre. La musique se fait entendre. M. le Président des Anciens Combattants félicite M. le doyen d'être venu dès le premier jour accomplir ce beau geste, et M. le curé récite le « De profundis ». Belle journée qui laissera le meilleur souvenir et qui montre dans tout son jour le bon esprit de la petite cité de Pesmes, joyeuse, accueillante et sympathique ».

En août 1933 la paroisse en fête accueille un de ses enfants, le jeune abbé Jean Prot, pour la célébration de sa première messe dans « son » église St Hilaire. Ce nouveau prêtre n'est autre que le fils de l'ancien comptable du marchand de vins Obriot décédé sur le front en 1915. La dernière ordination d'un prêtre originaire de Pesmes date de 1869, il s'agissait de l'abbé Pelot. L'abbé Arthur Bourdin arrivé fin 1939 sera présent pendant toute la durée de la guerre et jusqu'en 1948.

Le précieux entretien de l'église

Au delà de la relation de la vie pastorale et liturgique de la paroisse, le bulletin relate aussi les efforts déployés pour embellir ou améliorer le fonctionnement pratique de l'église ou pour évoquer les petits scandales relationnels...

L'électrification des cloches



Le 20 mars 1933 « *la terrible nouvelle consterne toute la paroisse, nous venons de perdre notre cher et si dévoué sacristain Bernard Barthoulot subitement terrassé alors qu'il finissait de sonner l'angélus du matin* » Très vite « *le nouveau sacristain Monsieur Bazaille ne peut plus sonner les cloches : ascensions fréquentes du clocher par cet escalier tortueux aux marches étroites et raides* » L'abbé Peltier a, « *fait descendre des cordes jusque dans le chœur de l'église mais malgré cela il lui est impossible de les sonner toutes les deux à la fois et même très difficile de trouver des aides* ». Pour lui: « *Une seule solution possible et nécessaire : l'électrification de nos cloches* ».

Le dossier ne traîne pas et en lien avec la commune les travaux sont rapidement entrepris, les cloches sont descendues pour leur électrification et on en profite pour déchiffrer leurs inscriptions et les rappeler aux paroissiens. Pour la petite qui pèse 1005 kilos : « *j'ai été fondue sous la direction de Mr Duvernois capitaine retraité, chevalier de St Louis, maire de Pesmes, j'ai été bénite par M.P.F Guichard curé de Pesmes. J'ai eu pour parrain M.F Perron professeur de philosophie à la faculté de Besançon, secrétaire au ministère d'Etat et pour marraine Mme Stéphanie Dornier de Montrichard.*

1852 Fonderie Joseph Goussel à Metz ».

Le texte inscrit sur la plus imposante, d'un poids du double de la précédente (2070 kilos) est le suivant : « *Laudo Deum verum voce populum congreo cleron defunctos ploro - frigo fulmina decoro* » Ce que l'on peut traduire par : « *je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je rassemble le clergé, je pleure les morts, j'éloigne la foudre, j'embellis par ma voix* ». La longue suite précise son identité et ses parrains: « *J'ay été bénie l'an 1773 par Monsieur Claude Viennet curé de Pesmes, j'ay été nommée Antoinette Diane Gabrielle par très haut et puissant Seigneur Monseigneur Claude Antoine Cleradius Marquis de Choiseul la Baume lieutenant général des provinces de Champagne et de Brie Maréchal des camps et armée du Roy Inspecteur général de cavalerie et dragons, Commandant en second des duchés de Lorraine et de Bar Comté de St Amour, Baron de Pesmes et de Rougemont Seigneur de Broye Aubigney Vadans Sauvigney Chaumercenne Rezie St Martin Bard Mutigney Chassey Champagnolot Champagnay Oiselay Chantonay Cresancey Vénère Onay et autres lieux et très haute et très puissante dame Madame Diane Gabrielle Marquise de la Baume Montrevel son épouse.*

Les sieurs Jacques Etienne Dupoirier maire Charles François Xavier Morizot Lt Demaire Claude Antoine Jacques Échevin Jean Baptiste Liardeaux Échevin Claude Antoine Guenot assesseur Jean Odille assesseur.

Simon Michel fondeur Simon Gillot ».

Désormais grâce à ce progrès la tâche de sonneur de cloches de M. Bazaille se réduit à manoeuvrer les interrupteurs placés sur le tableau électrique à l'intérieur de la sacristie. La périlleuse ascension au sommet du clocher reste nécessaire une fois par semaine afin de « remonter » le mécanisme de l'horloge.

La résurrection des orgues

« Grande fête le dimanche 1er juillet 1934 pour l'inauguration des orgues muettes depuis près d'une douzaine d'années. Le très vieil instrument datant de 1727, vient d'être restauré et complètement transformé par la maison Bossier facteur d'orgues de Dijon ».

Cette initiative repose sur le dynamisme de l'abbé Peltier ulcéré de voir réduit au silence l'instrument réputé remarquable dont les sonorités particulières hausseraient sans nul doute la qualité des offices. Dès juin 1933 il lance une souscription éclair qui permet de collecter 14 046 francs de quoi lancer les travaux et redonner vie à ces orgues. Douze mois seulement auront suffi à boucler ce beau dossier. L'occasion est ainsi donnée de retracer l'histoire de ce joyau de l'église St Hilaire :

« Il existe des orgues à Pesmes depuis fort longtemps puisqu'en 1699 le maire les fait raccommoder par un ermite. C'est le 22 février 1725 que le marché fut passé avec un facteur d'Auxonne Guillaume Mourez. Le buffet fut confectionné par le sculpteur Morey également d'Auxonne et le tout mis en place le 9 mai 1727. Depuis elles ont été réparées deux fois en 1772 et en 1847 ».

« Après ces années de silence M Bossier vient de les remettre au point par une très heureuse transformation : modernisation de l'instrument par l'installation d'une soufflerie électrique, d'un clavier de 54 notes au lieu de 42, installation des 8 jeux suivants : Bourdon de 8, Montre de 8, Nazard, Flûte de 4, Doublette, Salicional de 8, Voix Céleste, Trompette de 8. Un travail de patience réalisé à la perfection. Le meuble a retrouvé sa belle forme première par la suppression des deux placards adjacents. Le coût de l'intervention s'élève à la somme de 16000 frs. financée par une souscription complétée par la vente du miel du rucher de la cure.

L'œuvre accomplie, était d'autant plus délicate qu'il fallait respecter la beauté du buffet, classé monument historique, et en même temps, donner à l'instrument l'ampleur, le moelleux et le fond des orgues modernes.

Tirant le meilleur parti des anciens jeux, en ajoutant de nouveaux, agrandissant l'ancien clavier de six notes, M. Bossier a réalisé parfaitement ce prodige, et les Pesmois ont été ravis d'entendre leur vieil orgue nasillard et criard métamorphosé en orgue puissant et moelleux ».

Le bulletin évoque plus largement le déroulement et l'ambiance de la cérémonie inaugurale :

« Sitôt après la bénédiction du nouvel instrument donnée par M. le Doyen, M. l'Abbé Boillin, missionnaire diocésain, que les paroissiens de Pesmes étaient si heureux de revoir au milieu d'eux, prit la parole pour chanter la gloire des orgues. Avec l'éloquence qui lui est connue, il a montré comment les orgues sont une synthèse et un symbole : synthèse de toutes les harmonies de la création depuis le murmure des flots jusqu'au grondement du tonnerre ; symbole de la voix de l'Esprit, qui tour à tour, se réjouit, pleure, triomphe et toujours prie.

Vint ensuite le récital d'orgue. M. le chanoine Tissot, maître de chapelle de la Basilique de Saint-Ferjeux, ayant prêté son habile concours pour la circonstance, a su mettre en relief la valeur de l'instrument. Dans un programme savamment composé, puisé dans les auteurs anciens, classiques et modernes, il a su faire vibrer, en même temps que la voix des orgues, l'âme des auditeurs.



L'annonce de l'évènement

Pour que rien ne manquât à la fête, la chorale paroissiale exécuta quelques morceaux choisis parmi lesquels « le chant du crépuscule » de César Franck, et qui ont été fort goûtés.

Le tout fut clôturé par la bénédiction du Saint Sacrement.

Et cette fois, grâce à leur générosité, les Pesmois pourront entendre avec plaisir la voix de leurs orgues ressuscitées et qui manquaient singulièrement à leur magnifique église ».

Des épisodes malheureux

Anathème sur notre église !

Durant l'entre-deux-guerres, l'Action Française, mouvement politique nationaliste et royaliste d'extrême-droite devenu de plus en plus virulent se trouve temporairement condamné par l'Eglise catholique et par le pape Pie XI. Cette mise à l'index fait débat et les interdictions, rarement mises à exécution entraînent de lourdes conséquences pour l'unité des chrétiens. La sanction appliquée à Pesmes constitue un des rares exemples en France de cet application rigoureuse de la décision papale.

Dans sa parution d'octobre 1934 l'abbé Peltier informe officiellement ses paroissiens: « *le dimanche 7 octobre 1934, à la grand-messe j'ai dû lire en chaire par ordre de S.E. le Cardinal Archevêque le décret suivant : Nous, Charles Joseph Binet Cardinal Archevêque de Besançon, considérant que, le samedi 6 octobre 1934, à l'occasion du mariage qui était célébré dans la sacristie de l'Eglise de Pesmes de notre diocèse à l'heure de midi.*

M. le Doyen de Pesmes ayant au préalable, avec la plus grande précision et la plus grande modération fait savoir aux intéressés, de la part de Son Éminence les conditions restrictives dans lesquelles ce mariage devait être célébré pour cause d'Action Française ;

Considérant avec douleur que pendant la séance à la sacristie présidée par M le Doyen et M le Curé de Chaumerenne, le Credo solennel fut entonné dans l'église et exécuté par un groupe de personnes, manifestement pour braver l'autorité ecclésiastique et par conséquent celle de Notre Saint Père le Pape ;

Cette injurieuse bravade commise délibérément dans le lieu saint, en face du Saint Sacrement, constituant, sous prétexte de profession une très grave injure envers Notre Seigneur Jesus Christ;

Malgré que cela nous coûte énormément, Nous sommes obligé de prendre une mesure grave de réparation et de pénitence :

1°- À la fin de la messe de dimanche 7 octobre, on chantera le psaume de pénitence « Miserere »

2°- Nous portons par manière de peine dite vindicative, et non par manière de censure, l'interdit local sur l'église de Pesmes, depuis la fin de la messe du 7 octobre jusqu'au soir du dimanche 21 octobre.

3°- Conformément aux dispositions du Code de droit canonique can. 2271-S2, pendant ce temps il n'y aura le dimanche qu'une messe basse à 10 heures; en semaine, M le Doyen se condamnera à aller dire la messe à Sauvigney.

S'il y a un baptême, un mariage ou des funérailles, le tout se fera sans la solennité, l'usage de l'orgue et des cloches étant rigoureusement interdit.

Nous ne faisons d'exception que pour la sonnerie de l'Angelus de midi.

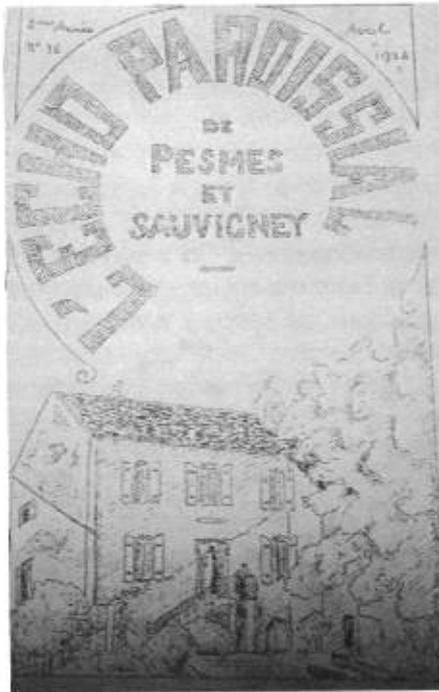
Fait à Besançon le samedi 6 octobre 1934. Henri Cardinal Binet Archevêque de Besançon ».

La sanction sera scrupuleusement appliquée. Pour ne rien cacher, après un siècle, le mariage concernait un jeune avocat stagiaire demeurant à Dijon et la fille d'un chef de Bataillon à la retraite domicilié à Pesmes lié à la famille du propriétaire de l'usine des Forges.



Pendant 15 jours les cloches ne sonneront plus!

L'affaire du presbytère



L'ancien presbytère en couverture du bulletin.

Depuis la loi de séparation et ses conséquences on sent la tension politique toujours exacerbée, on marche sur des oeufs et la moindre étincelle peut relancer la vigueur des plus bellicistes... La Presse de Gray nous en révèle le cadre: « Fin d'été 1937 mouvementée à PESMES où le premier magistrat, Monsieur Charles PARCY, démissionne. Raison de ce départ prématuré : le conflit opposant la commune à Monsieur le Curé doyen à propos de la révision du loyer du presbytère.

Le torchon brûlait depuis quelques mois entre laïques et catholiques, communistes ou socialistes et républicains sur ce sujet particulièrement sensible ... La cité baigne dans une ambiance, on ne peut plus tendue. Le problème passionne, on se soupçonne, s'insulte ... Aux affiches sur le thème « le curé doit payer comme les autres » placardées jusqu'aux portes de l'église, s'opposent les pétitions demandant avec gravité le maintien d'un prêtre à PESMES. Certains commerçants sont boycottés, des familles se déchirent ... Les enfants des deux clans se font la guerre ... ».

De son côté le curé fait la mise au point suivante: «Quand je suis arrivé à Pesmes 1932 j'ai continué le bail que mon regretté prédécesseur avait conclu avec la municipalité et qui se montait à 300 francs par an. Le bail étant arrivé à expiration la municipalité m'en soumet un nouveau à 1000 francs.

L'archevêque avisé de la chose s'oppose à la signature de ce bail, n'admettant aucune augmentation. Depuis quelques temps des échos m'arrivent que certaines personnes font courir le bruit que le presbytère a une valeur locative plus élevée. C'est possible, mais pour des locataires ordinaires... les cures ont été faites pour loger le curé... comme les bâtiments communaux pour loger gratuitement les fonctionnaires. D'autant plus que le curé n'étant rétribué ni par l'Etat ni par la commune, ne dispose pour son budget que d'un faible traitement de l'archevêché (4400 francs par an pour un curé-doyen), d'environ 300 francs d'honoraires de messes. Quant au casuel, croyez bien que quand le curé a fait face à tous les frais: entretien, réparations et service de l'Eglise, il ne reste que très peu de chose. Surtout mes chers paroissiens, ne voyez pas dans les explications que je vous donne une note politique. Avouez que depuis six ans que je suis parmi vous je ne suis jamais intervenu sur ce sujet. Je n'ai jamais vu et ne veux jamais voir en vous tous que des chrétiens, des baptisés pour lesquels j'aurai à répondre devant le Bon Dieu et c'est à ce titre que je vous dois et ma sympathie mon entier dévouement. Votre curé : R. Peltier. »

L'affaire fait grand bruit et il suffit de rouvrir le journal et de compulsier les archives communales pour comprendre la suite: « Le préfet fait valoir la bonne gestion du patrimoine communal. L'archevêque menace de retirer le curé ...

Après que Monsieur PARCY eut jeté l'éponge, Monsieur Auguste ROBERT remporte l'élection partielle et le nouveau Conseil élit en décembre 1937 Monsieur Louis BARBIER au poste de maire assisté de Monsieur Georges BOURGEOIS, premier adjoint.

Les nouveaux dirigeants poursuivent les négociations mais l'église comme la mairie campe sur sa position. L'atmosphère délétère alourdit les relations. En juin 1938, le Conseil Municipal demande à la tutelle l'autorisation de louer le presbytère par adjudication publique aux enchères pour un bail de 9 à 12 ans.

Fin août, aucun amateur ne s'est présenté ! Faute de candidat, les édiles proposent de louer le bâtiment à l'amiable « au mieux des intérêts de la commune ». Personne n'osera ... prendre la place du curé. La tension internationale ... les bruits de bottes, la mobilisation générale puis la guerre rapprocheront les pesmois ... On ne parlera plus du loyer du presbytère et PESMES gardera son prêtre ». L'affaire aura fait long feu mais laissera de profondes traces...

L'école libre, l'indispensable outil

La formation initiale et par conséquent l'école représente pour l'Eglise un enjeu fondamental et politique de premier ordre et c'est : « l'angoisse » en octobre 1931 lorsque la directrice de l'école libre décède. C'est l'affolement devant l'inconfort de la situation et les mots attisent la rudesse d'un combat clairement politique : « *les anticléricaux tournent depuis cette mort autour de l'école... L'école est une affaire d'argent et les paroissiens sont pauvres surtout cette année qui fut si dure aux cultivateurs. L'école va mourir juste l'année du Centenaire (de l'école libre)...déjà les chacals s'approchent* ». Pesmes vit dans un réel climat d'extrême tension : « *On a placardé, la semaine dernière, sur les murs du marché, l'affiche immonde de la Défense laïque. Tous les gens l'ont lue. Le curé l'a dénoncée en chaire; et, à la lueur des couleurs de sang, il a montré aux habitants le danger couru par leurs enfants... C'est la foi qu'ils vont perdre... la foi qui est le tout de l'homme...Ensuite, sans résistance, on les pétrira pour la révolution de demain* ». Le discours terrifiant conduit à la question existentielle : « *Pratiquement que faire? Le propriétaire de son école le met à la porte le 15 janvier prochain. Il (le curé) a dans son tiroir la sommation par huissier. Il a aussi 15.000 francs recueillis sou à sou. Il lui faudrait 70.000 francs pour le train et l'école à construire en briques creuses. L'entrepreneur lui a juré de ne pas dépasser... C'est donc 55.000 francs alors qu'il reste à trouver... la lune clament ses amis...tous décourageants. Alors c'est la défaite avant la bataille... la ruine de l'effort de tout un passé... la débâcle. Comment avec un patronage dont on défendra la fréquentation. Pourra-t-il lutter contre le poison journalier d'une école hostile désormais sans concurrent* ».

Le curé Peltier d'abord désarmé et impuissant ressent une sincère impression de culpabilité personnelle, il se reprend et organise la réaction tant au plan de la pugnacité morale de ses troupes que de la négociation, de la mobilisation et de la bonne utilisation des moyens financiers. Ainsi, cet épisode violent ne mettra pas fin à l'institution et à la rentrée 1933 c'est Mademoiselle Mélanie Allemand venant du pensionnat de Vaucluse dans le Doubs qui en prend la direction. Sa soeur Marie-Louise s'occupe de la garderie. Trois ans plus tard la directrice épouse le quincaillier Roger Athias et « *une quête faite au repas produit la somme de 300 francs en faveur de l'école libre paroissiale* ».

L'aventure se poursuit, l'école tient bon grâce aux travaux de réfection au cours de l'été 1936 : « *nouvelles peintures dans les salles et plancher neuf à l'étage* ». Le curé respire : « *grâce à Dieu notre paroisse a son école chrétienne, où des institutrices (dont la compétence et le dévouement sont bien connus) peuvent conduire les jeunes paroissiennes au brevet élémentaire inclusivement* ». Mieux, « *depuis octobre 1938 l'école libre compte une classe de plus pour la préparation des jeunes filles au brevet élémentaire* ».

Dans cette année de tension internationale le débat intérieur monte à nouveau d'un cran et la guerre des écoles connaît une nouvelle phase toujours aussi âpre et passionnelle. La Presse de Gray du 29 avril 1939 nous en donne un aperçu particulièrement clair : « *Le 11 mars, la Ligue des Droits de l'Homme tenait une réunion à Pesmes où l'ordre du jour suivant a été remis : - Demande que tout fonctionnaire de la République soit obligé d'envoyer ses enfants à l'école laïque. - Que toute personne sollicitant une fonction de l'Etat ait fait ses études à l'école laïque. - Demande la suppression immédiate et totale des écoles libres donnant l'enseignement primaire.*

Cette façon de faire inspire à un de nos correspondants les réflexions suivantes :

Ce n'est un secret pour personne que M. Jean Zay continue au Ministère de l'Education Nationale, le travail des comités plus ou moins occultes qui l'ont poussé au rang ministériel.

Un père de famille de Meurthe et Moselle a relevé une de ses décisions particulièrement sournoise et odieuse, et il fait part de son indignation à notre confrère « L'éclair de l'Est » en une lettre aux termes vigoureux.

« Pour vous édifier, écrit-il, je vous recommande la lecture du « Journal Officiel » du 26 mars.

« Sous une formule inusitée à « l'Officiel » qui sent bien le mauvais coup, vous y trouverez un arrêté du 17 mars interdisant aux élèves français des établissements d'enseignement secondaire libre le concours d'entrée aux écoles nationales professionnelles et aux écoles nationales d'horlogerie.

« Je n'invente rien, voici le texte :

... « 6^e La justification qu'ils (les candidats) sont titulaires du certificat d'études primaires avec, en plus, une année de scolarité ou bien la production d'un certificat attestant qu'ils sortent de la classe de 5^e des lycées ou collèges « de l'Etat »

« C'est tout, trois mots à la fin et c'est assez ! Parce qu'un enfant aura été élève de 5^e dans un établissement d'enseignement libre, il ne sera pas admis à concourir dans une des écoles nationales, donc publiques, dont il s'agit.

« La manœuvre est simple et facile à généraliser : en interdisant petit à petit certaines carrières à nos enfants « on » espère vider les établissements libres de leurs élèves et la liberté d'enseignement aura vécu ...

« Il m'est pénible, continue ce père de famille, d'écrire sur ce propos, tandis que nous sommes prêts à endosser l'uniforme pour sauver la liberté des peuples, mais il est des lâches qui profitent du moment où les esprits sont préoccupés pour saper plus profondément les libertés familiales qui nous restent.

« Le Président du Conseil ignore certainement que de pareilles manœuvres se poursuivent sous son gouvernement, mais il faut le lui crier très fort parce que, le jour de la mobilisation, on n'interdira pas aux Français ayant fréquenté les établissements d'enseignement libre de concourir à la défense nationale, tandis qu'on interdira à leurs plus jeunes enfants de concourir aux écoles nationales ...

Et il conclut : « Nous remplissons intégralement tous nos devoirs, nous exigeons nos droits.

« Il y a en France, 160.000 enfants dans l'enseignement secondaire libre qui ne coûte pas un centime à l'Etat, au contraire. Ces enfants valent bien les milliers d'étrangers qui fréquentent les lycées gratuits pour eux mais pas pour les contribuables dont nous sommes et qui auront le droit refusé à nos fils, de concourir aux Ecoles nationales ?

« C'est une iniquité ! ».

Dans ce climat à nouveau délétère la paroisse résiste, les classes restent opérationnelles à la rentrée 1939 et « toutes les familles qui se sont réfugiées à Pesmes doivent savoir que les portes de l'école paroissiale sont ouvertes à toutes les jeunes chrétiennes ».

L'entrée en guerre, la mobilisation, la résistance, l'absence de leader... et faute de moyens la longue parenthèse de l'occupation allemande et ses conséquences économiques éroderont les moyens financiers et entraîneront la fin de l'offre de formation proposée par l'école chrétienne de Pesmes. A la libération l'école libre ne rouvrira plus ses portes.

Mobilisation générale...

Le conflit international, la mobilisation et l'occupation changent la donne sociale et le regard sur la fragilité de la paix et des perspectives individuelles. Les habitants délaissent peu à peu leurs certitudes politiques et leurs querelles pour s'écouter, s'entendre et se solidariser afin d'affronter cette passe délicate. Rappelons le rapide remplacement du curé Peltier mobilisé par l'abbé Arthur Bourdin. Si les chrétiens s'en remettent à la miséricorde divine, ils participent aussi activement dans une entente cordiale, et ceci dès fin 1939, à l'aide concrète déployée en direction des appelés: « Le Comité pesmois d'entraide aux mobilisés s'est réuni le 3 décembre à la mairie et a constitué son bureau : Président, M. Louis Barbier, maire ; Vice-Présidents : M. l'Abbé Bourdin, curé doyen, ; M. Piérot, conseiller général ; M. Morot, Président des A.C. ; Mme Girardot, secrétaire ; M. Charles Parcy, ancien maire ; Trésorier : M. Henri Péton ; Trésorier adjoint : M. Georges Bourgeois ; Commissaires aux Comptes : M. le Docteur Maussire ; Mme Dubois, directrice d'école ; M. Goulut, ; Mme Magnin ; Melle Malcourant ; M. Auguste Robert ».



L'ancienne école libre, rue des Châteaux ne rouvrira pas après la guerre.

Chacun apporte sa part dans une sorte de concorde retrouvée: « *L'empressement avec lequel répondent les habitants à l'invitation du Comité, le dévouement apporté par de nombreuses dames, l'activité de beaucoup de tricoteuses et la générosité dont ont déjà fait preuve plusieurs membres permettent d'espérer à bref délai l'envoi de colis joignant l'utile à l'agréable. Une quête sera faite à domicile par des dames avec toute la discrétion nécessaire ; des subventions ont été accordées par la commune et par l'Association des Anciens Combattants de Pesmes* ».

L'action se révèle immédiatement efficace: « *Un premier envoi a été fait ; c'est le début car c'est à tous les mobilisés que le Comité a décidé de faire parvenir un envoi.*

Pour réussir à accomplir cette œuvre, le Comité a fait appel à la générosité du public.

Des dames se sont présentées à domicile pour recevoir des dons. Elles ont, d'une façon presque générale, reçu un excellent accueil ; le pauvre, le déshérité s'est sacrifié pour cette œuvre de solidarité et la somme recueillie atteste l'empressement apporté.

Les personnes, qui n'ont pu apporter leur obole, peuvent encore le faire en envoyant dons en argent et en nature à M. Peton, trésorier du Comité. A tous : merci ».

C'est vraisemblablement à cause de cette cassure de l'histoire que cesse la parution du bulletin paroissial comme lien social. La guerre rebat les cartes et engendre, pour un temps, un nouveau climat social d'union et de cohésion...

Au terme de cette lecture chacun mesure l'immensité du chemin parcouru par les chrétiens de Pesmes et leur institution. Il paraît cependant utile et bon de rappeler la permanence du message et de la parole évangélique dont le ton prend parfois des formes étonnantes aux oreilles d'aujourd'hui. Toutes ces évolutions relèvent aussi d'une histoire qui reste la nôtre, façonnée au gré des ans et des affres de la vie par la réaction des chrétiens eux-mêmes, la personnalité de leurs curés, la foi, l'engagement et la capacité d'adaptation de ceux qui nous ont précédés.

**Christian Kita
(Octobre 2024).**

Sources :

Collection privée de M. Michel Lafaille du Bulletin paroissial « Le Pesmois » et de l' « Écho Paroissial de Pesmes et de Sauvigney ». 1929-1942.

Remerciements à M. Pierre Clivet pour sa contribution à la recherche des bulletins manquants.

Archives communales.

Archives de La Presse de Gray.

Archives personnelles.

